

EMNE
Procès-verbal du Conseil d'Administration
3 avril 2017

***Présentation des nouveaux administrateurs :**

Alain Buffard -Jacques Maintenant - Gérard Paulin.

Invités :

Bernard Portehault, qui va nous aider à refaire le site internet - François Vacheresse.

***Approbation du procès-verbal du CA du 23 février 2017**

Approuvé à l'unanimité.

***Election du Bureau :**

Président :	Daniel Rey
Vice-président :	Roland Sage
Trésorier :	Roland Sage
Secrétaire :	Michèle Triponney
Secrétaire adjointe :	Josiane Rey

Les membres du Bureau donnent procuration au président et au trésorier pour toute opération bancaire.

***Retour sur l'Assemblée Générale du 25 mars :**

- Des retours positifs en général, en particulier du nouveau Président de la Communauté de Communes, Monsieur Grenier (adhérent à EMNE depuis 3 ans) qui souhaite ne pas être loin de EMNE quant à leurs projets.
- Les adhérents du Collectif Loue-Lison étaient bien présents, dont Daniel Hincelin, des Cigales.
- Etaient présents également : Thierry Maire du Poset, Conseiller départemental, Sarah Faivre Vice présidente de la communauté de commune, A. Cazeaux, militante engagée à la NEF, Mme Bernard, juriste à la CCI
- La présentation de la Fruitière à Energie a été qualifiée de claire et accessible, avec une éthique, pas « ennuyeuse ».

***Les commissions**

Communication

Agnès BARDEY
Jean-François DUGOURD
Bernard PORTEHAUT
Roland SAGE
Michèle TRIPONNEY

Citoyens, finances & territoires

Yves BERQUAND
Jean-François DUGOURD
Yves MONNOT
Daniel REY
Jean-Philippe SLEBODA
Norbert VAN ELST

Ethique & sobriété

Anita DELATOUR
Daniel DELATOUR
Serge GRAMMONT
Karine NICOLAS
Gérard PAULIN
Roland SAGE
Christophe VUILLERMOZ

Fruitière à Energie

Alain BUFFARD
Jean-François DUGOURD
Jacques MAINTENANT
Yves MONNOT
Daniel REY
Roland SAGE
François VERCELOTTI

Prospective

Yves BERQUAND
Christian MESNIER
Didier PAINEAU
Gérard PAULIN
Daniel REY
Josiane REY
Norbert VAN ELST
Christophe VUILLERMOZ

Toitures

Yves BERQUAND
Jean-François DUGOURD
Jacques MAINTENANT
Yves MONNOT
Gérard PAULIN
Roland SAGE
François VACHERESSE
Norbert VAN ELST
Christophe VUILLERMOZ

***Le point sur la Fruitière à Energie**

- **Les statuts** : relus par la CCI, par deux juristes chez Franche-Comté Active. Il reste à les faire relire par un cabinet d'avocats.

-Plan d'affaires :

En prévisionnel de commande : 5 installations photovoltaïques à 9 kWc – 2 à 36 kWc – 1 à 100 kWc

Valeur de la part : 500 €.

On démarre avec un capital de 100 000 € répartis ainsi : 50 à 60 000 € des citoyens – 40 000 € des entreprises et collectivités.

A mi-parcours nous avons 35 investisseurs.

Nous aurons recours à l'emprunt. Investissements lourds sur 20 ans.

Recapitalisation de 75 000 € en année 3.

Pas de distribution de bénéfices les premières années

Un travail de prospective avec les banques va être entrepris.

Prestations de service pour des particuliers voulant réaliser une installation photovoltaïque : objectif 3 gagnants : la SAS / les utilisateurs / les installateurs.

Nécessité de créer un emploi. Une rencontre avec M. Cuso et Mme Richard de Franche-Comté Active a eu lieu pour pouvoir obtenir un soutien par le fond de confiance dans le cadre d'un financement assuré par la région BFC et la Caisse des dépôts.

Nouvelle rencontre le 20 avril avec la définition d'un profil de poste.

Ce profil doit être mixte, à la fois commercial et agent environnemental et communicant.

Emploi pour 6 à 9 mois. A valider en juin ou juillet par une commission régionale avant instruction auprès des services de la région BFC.

Une enveloppe de 30 000 € est prévue pour que quelqu'un soit embauché en septembre.

-Programme pour le proche avenir :

Des vérifications : validation des statuts, validation par les banques, travail sur les baux pour mise à disposition des toitures

-Mandataire :

Yves Monnot est élu mandataire pour la Fruitière à Energie, il sera chargé de collecter les premiers fonds (membres fondateurs), et de procéder aux démarches administratives relatives à la constitution de la SAS.

-Réunions Tupperwatt : bilan positif à mi-parcours.

Pour éviter aux particuliers les arnaques sur le photovoltaïque, il faudrait prévenir les participants et les maires des pratiques douteuses de certains installateurs.

***Bilan des adhésions**

94 à ce jour ; Il faut battre le rappel !

***Questions diverses**

- Il faudrait faire reconnaître notre association d'utilité publique, ce qui permettrait des dons déductibles des impôts.

- la projection du film « Power to change » a réuni 66 personnes et permis de bons échanges.

Prochains CA :

Lundi 15 mai 20h à Lavans-Quingey

Jeudi 1^{er} juin 20h à Lavans-Quingey